

# Compte rendu du conseil municipal du 27/11/2017

## COMPTE RENDU REUNION SESSION ORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2017

**Membres présents :** Monsieur ORTELLETT Jean-Luc, Mme ANSEL Thérèse, M. THÉRY Pascal, M. JOURNET Jean-Marie, Mme BLANCHARD Marie, Mme HANCOFF Marie, M. LE NORMAND Jean-Luc, M. JACQUES Jean-Charles, M. FLOUQUET Daniel, Mme VANDERKAMME Viviane, Mme BOUTIERE Sylvie, M. BURELLE Jean-François, Mme BURELLE Sophie, M. BURELLOU Pascal, Mme PIERRE-NALKA M. BOUTIERE VINCE, Mme WULLOD MARIET, Mmes IRIE L'ÉVESQUE Zoé, Mme BISSONVILLE Gaëlle.

**Secrétaire de séance :** Mme BOUTIERE Sylvie (Assistante : Mme SIKI THÉO Clémence)

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint : 17 présents et 2 absents, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le compte rendu de la séance du 29 septembre 2017 devant venir à l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite les Conseillers qui ont assisté à cette réunion et qui approuvent le compte-rendu à signer le registre des délibérations.

### 17) ORDRE DE JOUR : CONSTATS SUR ACCES DES ÉLÉMENTS AUX ÉQUIPEMENTS COMMUNICATIFS

Par délibération en date du 22 juin 2016, le Conseil municipal de l'époque a décidé, au titre de la Loi n° 2015-912 du 22 août 2015, de porter son attention sur l'équipement des écoles de son territoire communal.

Le Comité de suivi participatif est d'accord et de favoriser l'accès de tous les enfants de l'agglomération aux équipements numériques à savoir pédagogiquement, à savoir le cadre de l'école et des ateliers, le plan numérique, le plan école, le plan numérique, la carte d'identité sur le développement durable et la ville, son avenir avec que en le cadre de son développement numérique.

Pour ce faire, le Conseil municipal de l'époque a décidé de voter une délibération au titre de la Loi n° 2015-912 du 22 août 2015, de créer un Comité de suivi participatif, dont la mission est d'accompagner les communes dans le cadre de leur développement numérique, et de favoriser l'accès de tous les enfants de l'agglomération aux équipements numériques.

Jusqu'en 2016, le Comité de suivi participatif a travaillé sur le thème de l'école numérique, et a pu constater de nombreuses difficultés pour certains communes. Pour pallier ces difficultés, depuis 2016, le Comité de suivi participatif a travaillé sur le thème de l'école numérique.

Le Comité de suivi participatif a constaté de nombreuses difficultés pour certains communes, et a pu constater de nombreuses difficultés pour certains communes. Pour pallier ces difficultés, depuis 2016, le Comité de suivi participatif a travaillé sur le thème de l'école numérique.

Le Comité de suivi participatif a constaté de nombreuses difficultés pour certains communes, et a pu constater de nombreuses difficultés pour certains communes. Pour pallier ces difficultés, depuis 2016, le Comité de suivi participatif a travaillé sur le thème de l'école numérique.

Le Comité de suivi participatif a constaté de nombreuses difficultés pour certains communes, et a pu constater de nombreuses difficultés pour certains communes. Pour pallier ces difficultés, depuis 2016, le Comité de suivi participatif a travaillé sur le thème de l'école numérique.

**REMERCIEMENTS** adressés à l'ensemble de nos membres présents